



SECADA
Dépannages fribourgeois

RAPPORT D'ACTIVITE 2017



SECADA

Association fribourgeoise d'entraide et de dépannage en agriculture

Chambre fribourgeoise d'agriculture
Route de Chantemerle 41 - 1763 Granges-Paccot
tél. 026 467 30 22 - fax 026 467 30 01
secada@upf-fbv.ch - www.agri-fribourg.ch

Le mot du président

L'année 2017 a une nouvelle fois prouvé que le Secada est un service très apprécié des agricultrices et des agriculteurs fribourgeois. En effet, pendant l'année écoulée, les missions effectuées par nos dépanneurs ont été nombreuses.

Pour satisfaire le maximum de demandes, nous pouvons compter sur des agriculteurs-dépanneurs compétents et capables de s'adapter rapidement à chaque situation. Le service ménager rural donne également entière satisfaction aux personnes ayant besoin d'aide pour les tâches intérieures.

Je remercie notre gérante, tout le personnel ainsi que toutes les institutions qui soutiennent financièrement le SECADA.

Joël Marmy, président

Personnel

Le SECADA a ainsi employé 27 salariés durant l'année 2017: 2 dépanneurs permanents et 22 occasionnels (dont 4 femmes) ainsi que 3 aides rurales. Les engagements se font selon les disponibilités (matin et soir, semaine ou week-end, vacances scolaires, périmètre géographique...) Nous recrutons chaque année auprès des jeunes agriculteurs qui terminent leur CFC à Grangeneuve.

En mars 2017, le comité directeur a décidé une augmentation du salaire horaire brut de fr. 2.50. Nous avons également pu faire un appel de personnel par la presse, et depuis, il est plus aisé de recruter du personnel, et cela se reflète de façon positive dans les chiffres (presque 80 % d'augmentation du chiffre d'affaires par rapport à 2016). Les tarifs facturés aux membres sont restés inchangés, soit fr. 25.- l'heure pour les cas urgents (décès, maladie, accident et maternité) ainsi que le service militaire, et fr. 27.- l'heure pour les congés, vacances, surcharges de travail et remplacement de personnel. Les non-membres paient quant à eux fr. 33.- l'heure.

Il arrive aussi qu'une exploitation trouve son dépanneur privé, mais souhaite passer par notre association. Dans ces cas, nous engageons l'employé pour la durée nécessaire. En faisant appel aux services du SECADA, vous vous épargnez les soucis d'assurances et de paperasse administrative!

L'association a proposé au personnel une sortie récréative à Charmey en septembre, ainsi qu'un repas en fin d'année à Autigny.

Réservations

Les demandes de dépannages sont traitées du lundi matin au jeudi midi par téléphone au 026 467 30 22 ou par mail à secada@upf-fbv.ch.

En l'absence de la gérante, les demandes urgentes peuvent être adressées à notre Hotline qui est desservie par deux de nos dépanneurs:

- Gaston Nicolier au 079 582 05 57
- Djonathann Vauthey au 079 769 17 52

Ce service est réservé à nos membres cotisants et aux cas urgents. Les demandes de dépannages de nos membres sont traitées en priorité. Les cas urgents (décès, accident et maladie) sont toujours prioritaires aux demandes pour vacances et surcharges de travail.

Fonds pour l'aide à l'exploitation et la famille

Les assurés d'Agrisano bénéficient d'une participation aux coûts des dépanneurs et des aides familiales en cas d'accident et de maladie, à condition de posséder une assurance de base LAMal et une assurance perte de gain de fr. 75.- au minimum chez Agrisano. La notice explicative et le formulaire de demande de participation aux frais par le fonds Agrisano sont à votre disposition à notre bureau.

Missions

Nos dépanneurs agricoles ont effectué 115 missions en 2017, 30 de plus qu'en 2016, d'une durée moyenne d'environ 76 heures pour un total de 8'707 heures travaillées, dont la moitié en raison de cas de maladie. Nos aides ménagères sont intervenues dans 11 missions d'une moyenne d'environ 21 heures pour un total de 228 heures. Les missions dans le cadre du service ménager nécessitent moins d'heures (souvent, une à trois interventions par semaine sont suffisantes), mais elles ne sont pas moins importantes pour autant! Ce sont les mois de février, juin, août et octobre qui étaient les plus demandés.

Missions par genres (en heures)

	Service ménager	Dépannages agricoles	Total	
décès	0 h	0 h	0 h	0 %
accident	54 h	1'796 h	1'850 h	20 %
maladie	111 h	4'329 h	4'440 h	50 %
maternité	6 h	56 h	62 h	1 %
service militaire	0 h	0 h	0 h	0 %
total au tarif "urgences"	171 h	6'181 h	6'352 h	71 %
vacances/congés	27 h	1'686 h	1'713 h	19 %
surcharge/rempl. personnel	30 h	840 h	870 h	10 %
total au tarif "vacances"	57 h	2'526 h	2'583 h	29 %
Total	228 h	8'707 h	8'935 h	

Evolution des missions sur 4 ans

Année	Nombre de missions			Heures dépannées		
	Dépannages agricoles	Service ménager	Total	Dépannages agricoles	Service ménager	Total
2014	132	14	146	8'062	363	8'425
2015	101	16	117	6'908	288	7'196
2016	85	7	92	4'545	139	4'684
2017	115	11	126	8'707	228	8'935

Comité directeur

2017 ayant été une année électorale, l'assemblée générale qui s'est tenue le 27 avril dans les locaux de l'Institut agricole de l'Etat de Fribourg, a élu trois nouveaux membres au comité directeur: Sylvie Marmy de Forel, représentant le district de la Broye, en remplaçant Gislaine Sansonnens de Forel, Philippe Bapst d'Ependes, représentant le district de la Sarine et remplaçant Louis Bapst d'Autafond, et Jean-Daniel Rudaz de Schmitten, représentant le district de la Singine en remplaçant Heinz Niederhäuser de Saint-Ours. La composition actuelle du comité directeur est publiée sur la page www.agri-fribourg.ch dans la rubrique SECADA.

L'assemblée générale a chaleureusement remercié le président sortant, Louis Bapst d'Autafond, pour avoir œuvré durant quatre décennies au sein de l'association. Il avait commencé à travailler comme dépanneur en 1977 et avait rejoint le comité en 1989 pour devenir président en 2008.

Joël Marmy de Villaz-St-Pierre occupe désormais la fonction de président, Olivier Gapany de Marsens celle de vice-président.

Membres

Comme les années précédentes, nous avons enregistré des démissions suite aux nombreux arrêts d'exploitations dans le canton de Fribourg. L'association comptait au 31.12.2017 115 membres collectifs et 1'043 membres individuels, soit un total de 1'158 membres, contre 1'191 l'année précédente. Nous souhaitons la bienvenue aux 8 nouveaux exploitants qui ont rejoint l'association.

Nous rappelons ici les montants des cotisations annuelles, qui sont pour les membres collectifs à but idéal: fr. 60.-, à but commercial: fr. 120.-, corporations de droit public (communes): fr. 60.- à 300.- selon le nombre d'habitants. Et pour les membres individuels: fr. 70.- pour un service ou fr. 110.- pour les deux services (agricole et ménager).

Finances

Les comptes de l'association bouclent avec un bénéfice de fr. 7'182.-. Le chiffre d'affaires des dépannages s'élève à fr. 269'408.- et la somme au bilan à fr. 265'325.-. Les comptes ont été révisés par Maurice Horner de Chésalles et Jérôme Barras de Chésopelloz. Nous avons accordé un arrangement de paiement à un débiteur. Le Fonds d'entraide de l'association a reçu une demande d'intervention à hauteur de fr. 5'772.- de la part d'une exploitation agricole dont la situation est difficile.

Remerciements

J'aimerais par cette occasion remercier très sincèrement tous nos dépanneuses et dépanneurs et aides-ménagères pour leur faculté d'adaptation, leur disponibilité et leur savoir-faire. Je remercie les membres du comité pour leur collaboration et leur soutien, et tout particulièrement notre nouveau président, Joël Marmy qui œuvre dans notre comité depuis 13 ans déjà. Merci à la DIAF et l'UPF pour leur contribution financière ainsi que tous nos membres cotisants pour leur fidélité et leur confiance en notre association. Excellente année agricole 2018 à tous!

Monika Bineau, gérante

Granges-Paccot, le 28 février 2018